

BUSTE EN BRONZE DE LOUIS XIV ÉLEVÉ

A QUÉBEC EN 1686

(Pour le GLANEUR)

On me demande de parler de la statue élevée à Québec en l'honneur de Louis XIV. J'y consens bien volontiers; mais ce que j'ai à raconter ne sera pas bien long, car, suivant moi, il y a peu de renseignements qui nous soient parvenus sur ce sujet. Tout de même, par le fait seul que l'on connaît peu de choses sur ce monument, il devient important que chacun apporte le peu qu'il y a. Le moindre mot peut être utile dans ces recherches sur les petites choses de notre histoire. N'est-ce pas le cas pour la note extraite du procès-verbal d'une assemblée du Conseil Souverain, en date du 6 fev. 1687,(1) que M. Pierre Geor-

(1) " Veu par le conseil Le procès criminel fait par le Lieutenant General en la preuosté de cette Ville, à la Requeste de Joseph petit Bruno, Et Simon Jarent Marchands en la Ville des Trois Riuières, demandeurs Et accusa teurs en cas de Meurtre commis en la personne d'Henry Petit Marchand bougeois de Paris frere du dit Bruno Et beau frère du dit Jarent, Le substitut du procureur general du procureur du Roy en lad. preuoste joint, Allencontre de Jean Gaultier dit La Rouche Taillandier en cetted. ville, accusé d'auoir tiré vn coup de fusil dont led. Henry Petit auroit Esté blessé Et est ensuite deceddé. Sentence du dit Lieutenant General du dix huit decembre dernier, par laquelle led. Gaultier est déclaré deuëment atteint et conuzincu d'auoir le jour que le *buste de sa Majesté fut Esteué a la basse ville de Quebec a la place publique*, tiré le coup de fusil dont le deffunt fut blessé à mort....." (*Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil souverain en date du vingt-six fevrier 1687.*)